

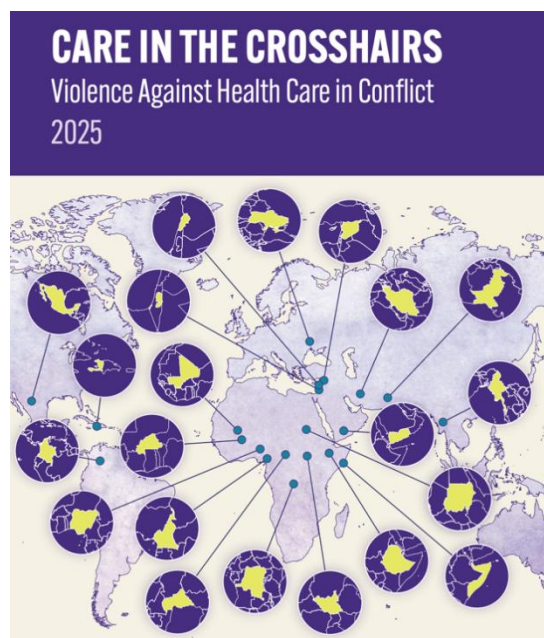
## **Le CII intensifie son action en faveur de la protection des infirmières en situation de conflit et de la promotion du pouvoir de la paix**

Le Conseil International des Infirmières (CII) intensifie son action en faveur de la protection des infirmières et des professionnels de santé en situation de conflit, de la lutte contre la banalisation des attaques contre les services de santé et de la reconnaissance du rôle essentiel des soins infirmiers dans la construction de la paix. Le CII a porté ces messages urgents devant les plus hautes instances mondiales et a exigé des mesures concrètes pour mettre fin à la violence et à l'impunité.

Récemment, le CII a :

- **Condamné les données récentes et extrêmement alarmantes sur les attaques contre les soins de santé figurant dans le dernier rapport de la Coalition pour la protection de la santé en situation de conflit (SHCC) :** le CII a contribué à ce rapport grâce à son rôle au sein du Comité directeur en tant que membre fondateur de la SHCC.
- **Placé les soins infirmiers et la paix au cœur de l'ordre du jour de la profession** grâce à un discours d'ouverture percutant prononcé lors du Congrès suisse des soins infirmiers.
- **Apporté une contribution importante, notamment des témoignages directs d'infirmières issues de pays touchés par des conflits,** au rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les droits humains des femmes et des enfants dans les situations de conflit et d'après-conflit.
- **Poursuivi le travail humanitaire et de plaidoyer #NursesforPeace** dans plus de 10 pays, et promu le « **pouvoir de la paix** » comme pilier fondamental de la Journée internationale des infirmières 2026.
- **A transmis des messages forts à la 79<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la santé (AMS79) à Genève,** avec des interventions officielles et des appels pressants du président du CII, de la première vice-présidente et du directeur général du CII en faveur de la fin des attaques contre les soins de santé, d'une responsabilité totale, ainsi que de la protection et de l'autonomisation des infirmières courageuses qui risquent leur vie pour apporter espoir et guérison dans les situations de conflit, de relèvement et de reconstruction.

## 1. Le CII condamne la normalisation des attaques et des violations de la neutralité des soins infirmiers documentées dans le rapport accablant de la Coalition pour la protection de la santé en situation de conflit



La publication, le 28 mai, du rapport annuel de la Coalition « Safeguarding Health in Conflict », intitulé « [Care in the Crosshairs](#) », confirme les avertissements urgents et de longue date du CII selon lesquels la normalisation catastrophique des attaques contre les soins de santé entraîne une escalade sans fin de la violence et de l'impunité. Le rapport recense 2 546 attaques horribles contre les soins de santé dans 33 pays et territoires en 2025, dont 455 professionnels de santé tués, 218 enlevés, 263 arrêtés ou détenus, et 790 incidents de dommages ou de destruction d'établissements de santé. Le rapport révèle également une escalade dangereuse dans les méthodes, l'ampleur et la

nature de la violence dirigée contre les soins de santé, notamment une recrudescence des attaques par drones et de la violence perpétrée par des acteurs étatiques. Le CII déplore que le personnel de santé soit pris pour cible de manière inacceptable et inadmissible et s'alarme particulièrement de l'ampleur des enlèvements (qui ont augmenté) ainsi que des arrestations et détentions, qui peuvent exposer les professionnels de santé à la torture, à des dommages psychologiques prolongés et à la violence, et qui punissent souvent ces professionnels pour avoir respecté leur devoir éthique de fournir des soins impartiaux à tous. Ces chiffres s'ajoutent à [des tendances déjà dévastatrices](#) : le nombre annuel d'attaques contre les soins de santé a été multiplié par plus de huit entre 2016 et 2024, avec plus de 18 000 attaques enregistrées dans 51 pays et plus de 3 800 professionnels de santé tués : le nombre de professionnels de santé tués dans des conflits a quintuplé en moins d'une décennie. Le CII est membre fondateur du SHCC et Hoi Shan Fokeladeh, conseillère principale en politiques du CII, a contribué au rapport au sein du Comité directeur.

*Le président du CII, José Luis Cobos Serrano, a déclaré :*

*« Les chiffres accablants du rapport du SHCC confirment exactement ce contre quoi le CII met en garde depuis des années : la normalisation catastrophique des attaques contre les soins de santé dans les conflits entraîne une escalade sans fin de la violence et de l'impunité. »*

*Le rapport documente des actes de violence déchirants et inacceptables, avec des infirmières et des professionnels de santé tragiquement tués, enlevés, arrêtés, intimidés et victimes de violences sexuelles, ainsi qu'une augmentation alarmante des attaques par drones et menées par des acteurs étatiques. Le CII est en contact permanent avec les associations nationales d'infirmières et infirmiers des régions touchées par les conflits et nous recevons sans cesse des témoignages directs et poignants d'infirmières et infirmiers qui partent travailler pour sauver des vies et ne rentrent jamais chez eux, sur l'immense impact psychologique de travailler sous les bombardements et d'être témoins d'atrocités, sur des infirmières et infirmiers qui perdent des collègues et voient les établissements de santé détruits autour d'eux.*



*« Aucune infirmière ne devrait jamais être prise pour cible. Le CII continuera à soutenir les infirmières en situation de conflit à travers notre initiative #NursesforPeace et notre action de plaidoyer. Nous ne cesserons de réclamer la fin des attaques, une pleine responsabilisation et la protection de chaque infirmière, agent de santé et patient. »*

## **2. Discours d'ouverture du Congrès suisse des infirmières et infirmiers : « Les infirmières et infirmiers et leur éthique constituent une solution essentielle dont le monde a besoin »**

« NursesforPeace » a été choisi comme thème principal du Congrès suisse des infirmières et infirmiers, reflétant ainsi le rôle central de la paix et de la protection des professionnels de santé pour la profession à l'échelle mondiale. Howard Catton, directeur général du CII, a prononcé le discours d'ouverture, condamnant les attaques dévastatrices, notamment les frappes au Liban et en Ukraine ces derniers jours. Il a dénoncé la normalisation catastrophique de la violence contre les soins de santé et l'absence de responsabilité, contre lesquelles le CII n'a cessé de réclamer des mesures. Le discours a également véhiculé « un message résolument positif » : celui selon lequel les infirmières et leur éthique constituent une force puissante pour la paix dont le monde a un besoin urgent.



M. Catton a déclaré :

*« La paix est plus que l'absence de guerre – elle exige la protection active des droits, la justice sociale et l'égalité, et c'est précisément ce qu'apportent les infirmières en tant qu'artisans de la paix et défenseurs des droits humains. Le [code déontologique du CII pour la profession infirmière](#) est clair : les infirmières ont la responsabilité fondamentale de prodiguer des soins à toutes les personnes dans le besoin, quel que soit le contexte. Respecter ces principes alors que le conflit fait rage exige un courage extraordinaire et au péril de leur vie, dans chaque conflit, les infirmières apportent espoir et guérison. Pourtant, nous assistons à des violations de la neutralité des soins infirmiers, avec des infirmières et des agents de santé punis, enlevés ou arrêtés pour avoir fait exactement ce que leur devoir éthique exige – dans certains cas, ils sont perçus comme soutenant « l'ennemi » alors qu'ils ne font que prodiguer des soins impartiaux à tous. L'ampleur des attaques, des enlèvements et des arrestations représente une escalade profondément inquiétante visant à militariser les soins de santé et à semer la peur. Cela doit cesser immédiatement. Nous ne pouvons pas permettre que des infirmières perdent la vie, subissent des pressions et des violences ou soient détenues ou arrêtées pour avoir dispensé des soins.*

*« Cette année marque le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 2286 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui a réaffirmé les obligations découlant du droit international humanitaire de respecter et de protéger le personnel de santé, les patients, les établissements et les transports médicaux. Une décennie plus tard, le monde échoue de manière catastrophique à respecter ces obligations. Chaque violation du droit international humanitaire est une attaque contre l'humanité elle-même. Lorsque des infirmières sont tuées, enlevées ou détenues, lorsque des hôpitaux sont détruits, des communautés entières se retrouvent privées d'accès à des soins vitaux.*

---

**ICN • CIE • CII**

3, Place Jean Marteau, 1201 Genève – Suisse – Tel.: +41 22 908 01 00  
Fax: +41 22 908 01 01 – courriel: [icn@icn.ch](mailto:icn@icn.ch) – site internet: [www.icn.ch](http://www.icn.ch)

« Nous devons nous tenir aux côtés des infirmières, les soutenir et investir en leur faveur – car c'est ainsi que nous passerons du simple slogan « Give peace a chance » à la réalisation concrète de la paix. »

### **3. Témoignages directs d'infirmières en situation de conflit : contribution du CII au Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

Dans le cadre de son action visant à faire entendre au plus haut niveau la voix des infirmières en première ligne des conflits, le CII a soumis en mai 2026 [une contribution exhaustive au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (HCDH) sur la promotion et la protection des droits humains des femmes et des enfants dans les situations de conflit et d'après-conflit. Cette contribution s'appuyait directement sur des témoignages de première main issus des consultations menées par le CII auprès des associations nationales d'infirmières dans plusieurs des pays les plus gravement touchés par les conflits, qui ont fourni des témoignages directs sur des violations systématiques du droit international humanitaire ayant des conséquences dévastatrices et disproportionnées pour le personnel infirmier, majoritairement féminin, ainsi que pour les femmes et les enfants dont il s'occupe. Elle a souligné que lorsque les infirmières et les soins de santé sont pris pour cible, ce sont de manière disproportionnée les femmes qui sont touchées et ce sont de manière disproportionnée les femmes et les enfants qui se voient privés d'accès aux soins essentiels. La contribution du CII a appelé de toute urgence à l'application des protections prévues par le droit international humanitaire pour toutes les infirmières et tous les professionnels de santé ; à la pleine responsabilisation en cas de violations ; à la reconnaissance des infirmières en tant que protectrices de première ligne des droits des femmes et des enfants ; et à l'inclusion significative de la voix des infirmières dans les processus de réparation et de relèvement.

La contribution faisait également référence [aux contributions précédentes](#) du CII [aux rapports de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies](#) sur le droit à la santé, notamment son rapport au Conseil des droits de l'homme intitulé « Les professionnels de la santé et des soins : ceux qui ont prêté serment et les défenseurs du droit à la santé », qui [saluait](#) la campagne #NursesforPeace du CII.

### **4. 79<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la santé (AMS79) : des messages forts sur la protection des infirmières et la sécurité sanitaire mondiale**

Lors de la 79<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la santé (AMS79), qui s'est tenue à Genève du 18 au 23 mai, le CII a délivré des messages forts et soutenus sur la protection des professionnels de santé en situation de conflit, la nécessité de la responsabilisation et

l'impératif d'investir dans les soins infirmiers en tant que fondement de la résilience des systèmes de santé et de la sécurité sanitaire mondiale.

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, a qualifié, dans son discours d'ouverture de l'AMS79, les attaques contre les soins de santé de « nouvelle norme alarmante et illégale dans les conflits », faisant ainsi directement écho aux avertissements urgents que le CII lance depuis plusieurs années.

Le président du CII, José Luis Cobos Serrano et la première vice-présidente du CII, Sineva Ribeiro, ont tous deux eu l'occasion de s'entretenir directement avec le Dr Tedros lors de la 79<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la santé (AMS79) et lui ont fait part de la nécessité urgente d'agir pour défendre les infirmières et tous les professionnels de santé dans les zones de conflit, insistant sur le fait qu'une action immédiate s'impose pour mettre fin à la violence et à l'impunité.



Le président du CII, José Luis Cobos Serrano, a prononcé un discours percutant lors de l'événement parallèle de la Global Health and Peace Initiative (GHPI) à l'ASM79, réaffirmant le message du CII selon lequel la paix et la santé sont indissociables et qu'investir dans les infirmières et infirmiers – la profession de santé la plus importante et la plus respectée, proche des communautés – est fondamental pour renforcer les systèmes de santé et créer les conditions d'une paix durable.



Le CII a présenté une [intervention](#) officielle dans le cadre de l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la santé consacré aux urgences sanitaires, soulignant l'impact des conflits en cours sur les infirmières et le personnel de santé et exhortant tous les États et toutes les parties à un conflit armé à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à protéger le personnel de santé, les patients et les établissements de soins.

Tout au long de la semaine, le CII a également tiré la sonnette d'alarme concernant l'incapacité à protéger les professionnels de santé lors des urgences de santé publique et a appelé à l'action, notamment en publiant [une déclaration sur les épidémies dévastatrices d'Ebola](#) en RDC et en Ouganda, où les infirmières sont mises en danger et craignent pour leur sécurité en raison du manque d'EPI et de soutien.

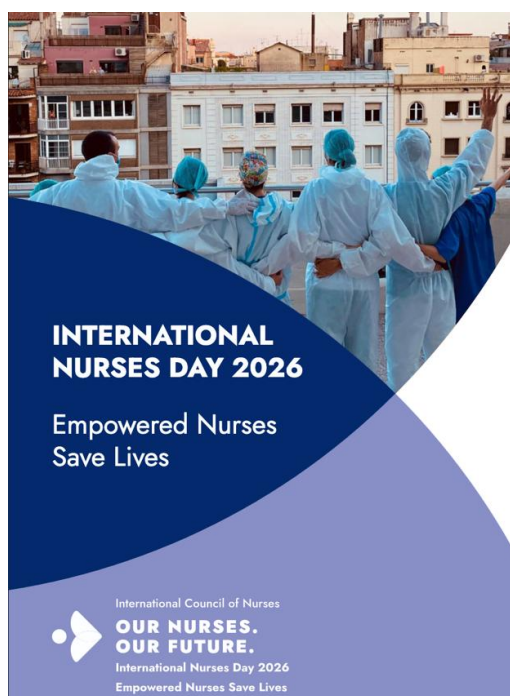
## 5. #NursesforPeace et The Power of Peace

Grâce à [l'initiative #NursesforPeace](#), au Fonds humanitaire du CII et à son partenariat stratégique avec Direct Relief, le CII continue d'apporter un soutien concret et de faire preuve de solidarité envers les infirmières et infirmiers dans plus de 10 pays touchés par des conflits – par le biais d'une aide financière d'urgence, de formations, de matériel, de fournitures, ainsi que du développement et de la formation au leadership mais aussi en amplifiant la voix des infirmières et infirmiers en situation de conflit et en menant des actions de plaidoyer de haut niveau.

*Une nouvelle mise à jour #NursesforPeace sera bientôt disponible – en attendant, lisez la dernière mise à jour [ici](#).*

Le rapport de la Journée internationale des infirmières de cette année, « [Nos infirmières. Notre futur. Le pouvoir d'agir des infirmières sauve des vies](#), présente un nouveau modèle reposant sur sept pouvoirs transformateurs des infirmières, dont le « pouvoir de la paix ». Le

rapport présente des données factuelles et des études de cas montrant comment les infirmières protègent le droit à la santé, apportent espoir et guérison et soutiennent à la fois la réponse aux crises ainsi que le relèvement et la reconstruction dans les situations de conflit. Il démontre également que les infirmières protègent la sécurité sanitaire mondiale en identifiant et en traitant les risques de maladies infectieuses dans les contextes fragiles où se produisent 80 % des épidémies majeures.



**7**

**THE POWER OF PEACE**

In conflict and humanitarian crises, nurses' care defends health, human rights, and peace. Nurses in conflict settings protect global health security by identifying and treating infectious disease risks: 80% of major infectious disease epidemics occur in fragile or conflict-affected countries.

**80%** of major infectious disease epidemics occur in fragile or conflict-affected countries

Pour en savoir plus sur la campagne #NursesforPeace du CII et soutenir notre appel à photos « Je suis une infirmière du monde et je soutiens NursesforPeace », [cliquez ici](#).

ICN • CIE • CII

3, Place Jean Marteau, 1201 Genève - Suisse - Tel.: +41 22 908 01 00  
Fax: +41 22 908 01 01 - courriel: [icn@icn.ch](mailto:icn@icn.ch) - site internet: [www.icn.ch](http://www.icn.ch)